



Ligue de Voile des Pays de La Loire

44, rue Romain Rolland - 44103 NANTES

Tel : 02 40 58 61 25 - Fax : 02 40 58 61 23

contact@voilepaysdelaloire.com - www.voilepaysdelaloire.com

Demande de remboursement Double Licence 2013

Dans le cadre de la Charte Handisport mise en place en 2004 conjointement par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Régional des Pays de la Loire et le CROSS, les personnes à mobilité réduite peuvent bénéficier du remboursement de la « double licence ».

Conformément à la convention régionale signée entre la Ligue de Voile des Pays de la Loire et le Comité Régional Handisport, vous pouvez en profiter.

Si une personne à mobilité réduite pratique la voile en compétition et qu'elle prend une licence compétition à la FF Handisport, sa licence annuelle FFVoile lui sera remboursée afin de faciliter l'accès à la pratique.

Demande de Remboursement 2013

Je, soussigné,
licencié au club FFVoile :,
et au club FFH :,

demande le remboursement de ma licence FFVoile.

Adresse de destination du remboursement :

.....
.....
.....
.....

A renvoyer avant le 31 juillet 2013

Vous trouverez ci-joint :

- une copie de ma licence FFHandisport et du certificat médical.
- une copie de ma licence FFVoile, visée du cachet médical.

Fait à.....

Le.....

Signature

